



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 29 MARS 2022**

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf mars le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur DUFFAU Serge.

Date de la convocation : 15 mars 2022

Date de la publication : 31 mars 2022

Secrétaire de séance : monsieur DUFFRECHOU Denis

**Présents** : ZYTYNSKI Christian – LABORDE Philippe – SOLANET Bernard – DUFFRECHOU Denis – LAFFAYE Jean – DESPAUX Stéphanie – SAVIN Claudine – LAPASSET Jean-Louis – CAZABAT Jean pascal – JOURET Christian – SEITE Jean-Paul – FOUREL Valérie – MASSET Didier – CAJARE Eric - DUFFAU Serge – DUPONT Raymond – CAMES Colette -

**ADMISSION EN NON VALEUR TITRES DE RECETTES**

Monsieur le Président propose d'admettre en non-valeur, sur proposition du service de Gestion comptable de Tarbes, des titres de recette émis pour les montants de 2716.24 € TTC et de 1440.40 € TTC.

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Président.

Séméac le 31 mars 2022

Le Président

Serge DUFFAU

